

Communiqué du 26 janvier 2026

Enfumage épistolaire

Une missive insolite a atterri dans les boîtes professionnelles des personnels de l'Éducation nationale le 22 janvier 2026 à 17h55.

Dans cette lettre, le ministre de l'Éducation nationale « se permet de s'adresser directement à nous » pour nous entretenir « *du sens de notre mission* », motivant sa démarche par deux faits exceptionnels : la nouvelle année et la journée internationale de l'Éducation.

Peu habitué à tant d'humilité de la part du locataire de la rue de Grenelle, le lecteur n'est d'abord pas sûr que l'on s'adresse bien à lui. Il faut en effet attendre le troisième paragraphe pour lire qu'il s'agit bien « *des professeurs* », - le ministre ne s'autorisant qu'une petite pensée pour « *tous ceux qui, avec nous, font l'école* » (référence pudique aux AESH, AED, CPE, PSY-EN, personnels administratifs et de direction, infirmiers, assistants sociaux...)

Il faut bien avouer qu'une fois arrivé à la fin du courrier, on peut s'interroger sur la vision qu'a le ministre de ladite mission. Il faut ajouter, tout le monde l'a relevé, que cette lettre est curieusement écrite dans un style inaccoutumé, recourant à une rhétorique littéraire incongrue. Le ministre parsème ainsi son propos de vérités générales pontifiantes (« *lorsque le savoir recule, la démocratie vacille* »), de formules grandiloquentes (« *témoin éternel du monde qui s'en va, le professeur est en même temps le précepteur du monde qui naît.* ») et de comparaisons peu flatteuses (« *c'est votre regard qui retient l'élève perdu comme le fil retient le cerf-volant.* »)

Dans des envolées lyriques de mauvaise facture, le ministre-poète nous voit comme des « *allumeurs de lumières de l'esprit humain* », entretenant « *une petite flamme d'espérance* » chez nos élèves. Il nous promeut dignes héritiers des philosophes des « *Lumières* », (dont, à le lire, Condorcet ne ferait curieusement pas partie), autant dire des veilleurs de l'Histoire, les éclaireurs de la République (à l'ombre de ses « *hussards noirs* »), mais surtout des « *sentinelles de la raison* ».



Il faut ici peser tous les mots, car cette lettre sur « *notre mission* » n'est pas exempte d'un ton martial. Il est question de « *défis à relever* », de « *combativité* », « *d'autorité* » et même de faire... « *reculer les ténèbres* », rien que ça ! Si l'idéologue avance masqué, derrière ses atours de poète visionnaire, il n'en abat pas moins méticuleusement ses cartes, n'hésitant pas à se mettre au service des promoteurs du « *tournant* » de l'intelligence artificielle, faisant de celle-ci la troisième « *révolution de l'écriture* », (après son invention et celle de l'imprimerie, *sic*), en confondant « *révolution anthropologique* » avec concurrence économique.

Mais que laisse dans l'ombre ce lyrisme managérial ? Que signifie cette soudaine conversion à « *l'idéalisme* » de celui qui fut directeur général des ressources humaines du ministère de l'EN de 2017 à 2019, puis directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) jusqu'en juillet 2024 ? ... N'a-t-il pas en tant que haut fonctionnaire, accompagné toutes les contre-réformes imposées aux personnels au nom du dogmatisme idéologique, du clientélisme politique et de l'austérité budgétaire

par les ministres Blanquer, Pap Ndiaye, Gabriel Attal, Amélie Oudéa Castera, Nicole Belloubet, Anne Génetet, et Elisabeth Borne ?

Etant donné qu'Édouard Geffray trouve à propos de citer la philosophe Hannah Arendt, rappelons-lui que la philosophie oppose le matérialisme à l'idéalisme, et que ce que nous attendons avant tout de notre ministère, ce n'est pas de nous ouvrir le ciel des idées mais les caisses de l'État afin d'assurer les conditions (bassement) matérielles de notre travail !

Or, tout le monde l'a relevé, du pognon, dans cette missive, jamais il n'est question. Le ministre réussit le tour de force de nous parler de notre mission sans jamais évoquer ses conditions d'exercice !



Par un curieux renversement de perspectives, il feint même de défendre les enseignants contre une société qui ne les verrait que comme de « simples moyens » ?

Mais qui, à part le ministère de l'Éducation nationale, emploie ce vocabulaire ? Qui réduit ses personnels à de simples « moyens » en consacrant explicitement des CSA et des CA sous ce terme ? Qui parle « *d'équivalents temps pleins* » au lieu d'emplois, « *d'heures-postes* » pour mieux fractionner les postes, de « service donné » ou « *rendu* » au lieu de postes amputés (sur deux, trois ou quatre établissements), de « *mesure de carte scolaire* » au lieu de poste supprimé... ? Qui s'entendra dire dans le cadre de la préparation de rentrée qu'un dédoublement « *coûte autant* » ou qu'il « *devra* » des heures ?

Les professeurs, Monsieur le ministre !

Et cela sur décision de votre gouvernement qui supprime, de nouveau, 4 000 postes dans l'EN, suppressions qui s'ajoutent à toutes celles des années précédentes.

Chaque préparation de rentrée rime désormais avec nouvelle dégradation des conditions d'enseignement, manque de personnels et hausse des effectifs dans les classes...

Si vous pensez réellement que « notre avenir commun se joue, chaque jour, dans nos classes », pourquoi ne nous donnez-vous pas concrètement les moyens de le préparer ? Une école, un collège, un lycée ne fonctionnent pas avec de « *l'espoir* », Monsieur le ministre, mais avec des personnels et un budget ! Les élèves et leurs familles ont moins besoin « qu'on espère pour eux » que d'avoir face à eux, avec eux, des professeurs, des AESH, des AED, des CPE, des infirmières, des assistantes sociales...

Et c'est parce qu'ils ne désespèrent pas de se faire entendre que les personnels continuent de revendiquer :

- l'annulation de toutes les suppressions de postes inscrites au budget,
- la création autant que de besoin de postes de professeurs, d'AESH, d'AED, de CPE, de personnels administratifs, de santé et de direction...
- la baisse du nombre d'élèves par classe,
- la revalorisation pour tous sans contrepartie du point d'indice et l'ouverture de négociations pour le ratrapage des salaires (pour compenser la perte de pouvoir d'achat de 31,5% depuis le début des années 2000)
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH.

Ne restez pas isolé-e. Adhérez au SNFOLC 27

